

GE_GERICHTE ATA/522/2011 vom 30. August 2011

GE Cour de justice, 2011-08-30, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_ATA_522_2011

FR: GE_GERICHTE ATA/522/2011 du 30 août 2011

IT: GE_GERICHTE ATA/522/2011 del 30 agosto 2011

Regeste

Résumé: Violation du devoir d'information retenue à l'encontre d'un chirurgien qui n'a pas suffisamment renseigné son patient sur les autres options thérapeutiques qui s'offraient à lui, les conséquences d'une abstention thérapeutique, les risques opératoires liés à son mauvais état de santé et les implications à long terme de l'opération envisagée.

Erwägungen

E. 12

Au vu de ce qui précède, la constatation, faite par la commission, de la violation par le médecin de son devoir d'information sera confirmée.

E. 13

Le recours sera ainsi rejeté.

E. 14

Un émolument de CHF 750.- sera mis à la charge de la recourante (art. 87 al. 1 LPA). Une indemnité de procédure de CHF 1'000.- sera allouée à M. H_____ à la charge de Mme B_____ (art. 87 al. 2 LPA). * * * * *

- 10/11 - A/1082/2009

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.